



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2017

Les états financiers 2017 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017. Ils ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le vérificateur émet une opinion sans réserve. Le rapport du vérificateur démontre pour l'exercice un surplus de 332 889\$

	<u>Budget</u> <u>2017</u>	<u>Réalisations</u> <u>2017</u>
Revenus		
Taxes	2 271 651	2 298 994
Compensation tenant lieu de taxes	8 200	8 578
Autres revenus de sources locales	255 494	358 493
Transferts	50 747	45 817
Services rendus	14 026	37 779
Appropriation de surplus	79 000	130 562
TOTAL DES REVENUS	2 679 118	2 880 223
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	816 645	884 106
Sécurité publique	395 993	435 910
Transport	460 864	460 373
Hygiène du milieu	522 740	411 712
Santé, bien-être et famille	18 750	12 670
Aménagement, urbanisme et développement	37 337	27 657
Loisirs et culture	234 895	185 591
Frais de financement	73 087	42 154
Remboursement de la dette à long terme	118 807	84 822
		2 339
TOTAL DES DÉPENSES	2 679 118	2 547 334
SURPLUS DE L'EXERCICE	-	332 889